

Votation fédérale 27 septembre 2026

L'assemblée primaire de la commune municipale de Sion est convoquée le 27 septembre 2026 pour se prononcer sur le rejet ou l'acceptation de

Deux objets fédéraux :

1. Initiative populaire « Sauvegarder la neutralité suisse (initiative sur la neutralité) » (FF 2026 799) ;
2. Initiative populaire « Pour une alimentation sûre – grâce au renforcement de la protection indigène durable, à davantage de denrées alimentaires végétales et à une eau potable propre (initiative sur l'alimentation) » (FF 2026 800).

Il n'y a aucun objet cantonal et communal.

Possibilités de vote

1. Au bureau de vote

Vous pourrez voter au bureau de vote sur présentation de la feuille de réexpédition valant carte civique. Le bureau de vote du Casino (rue du Grand-Pont 6) est ouvert le **dimanche 27 septembre 2026 de 9H00 à 12H00**

2. Par correspondance postale

Vous devrez utiliser le matériel de vote qui vous aura été transmis et retourner l'enveloppe de transmission affranchie à vos frais à « Ville de Sion, case postale, 1950 Sion 2 » en veillant à poster votre envoi suffisamment tôt, **de manière à ce qu'il parvienne à la Municipalité au plus tard le vendredi précédant le scrutin à 17h00 (heure limite)**. Selon la loi, tout envoi insuffisamment affranchi sera refusé.

3. Par dépôt à l'urne

Vous pouvez déposer votre enveloppe de transmission non affranchie **dans l'urne installée au guichet, à la rue de Lausanne 23**. Ce dépôt pourra être fait **dès le lundi suivant la réception du matériel de vote. L'urne est accessible du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**.

En tout état de cause, nous vous invitons à bien lire les instructions mentionnées sur la feuille de réexpédition valant carte civique.